

Rapport du délégué de la SHSN à la Commission fédérale pour le Parc national suisse

Autor(en): **Baer, Jean-G.**

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden
Gesellschaft. Wissenschaftlicher und administrativer Teil = Actes
de la Société Helvétique des Sciences Naturelles. Partie
scientifique et administrative = Atti della Società Elvetica di
Scienze Naturali**

Band (Jahr): **145 (1965)**

PDF erstellt am: **08.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Forschungssubventionen von amerikanischer Seite und Einnahmen aus der Fabrikation von Instrumenten zur Verfügung. Der Medizinischen Abteilung haben die Interpharma und der Nationalfonds in sehr verdankenswerter Weise weitere Subventionen gewährt.

Auf Antrag des Präsidenten sind die Herren Raimond Schneider, Direktor der Meteorologischen Zentralanstalt, Zürich, J. C. Thams, Vize-direktor der MZA und Direktor des Osservatorio ticinese, Locarno, als Mitglieder des Stiftungsrates gewählt worden.

Neue Aufgaben der medizinischen Forschung in Davos, an denen beide Abteilungen mitarbeiten werden, bringen die neuerdings am Sanatorium Wolfgang eröffnete Asthmaabteilung, die an der Basler Heilstätte vorbereitete Abteilung für nichttuberkulöse Erkrankungen und die Neuro-dermitisabteilung des Sanatoriums Valbella.

Der Delegierte der SNG im Stiftungsrat: *R. Florin*

17. Rapport du délégué de la SHSN à la Commission fédérale pour le Parc national suisse

En 1964, la Commission a tenu 5 séances à Berne, Zurich et au Parc. Le 11 février, elle nommait le Dr Robert Schloeth de Bâle au poste de Conservateur du Parc national à plein temps, avec résidence à Zernez. Le Dr Schloeth, qui est au bénéfice d'un subside du Fonds National pour la Recherche, terminera ses études sur les Cervidés à côté de ses nouvelles tâches administratives.

La Commission s'est occupée à plusieurs reprises de la construction d'une Maison du Parc national à Zernez. Un terrain a été réservé par la Commune de Zernez mais les conditions de son acquisition ne sont pas encore réglées. Il est prévu de constituer une Fondation de droit privé où seront représentées, à côté de la Commission, la SHSN, la LSPN, la SA des Forces hydrauliques de l'Engadine. La Commune de Zernez, invitée à devenir un des membres fondateurs, n'a pas encore donné suite à l'invitation.

Le 2 septembre, la Commission a fêté à Il Fuorn le cinquantenaire de la création du Parc national. M. le conseiller fédéral, H. Tschudi, a bien voulu honorer de sa présence cet anniversaire et prendre la parole à la cérémonie où furent évoquées différentes phases de l'époque héroïque. Le président de la Commission pour l'étude scientifique du Parc a souligné ce que 50 ans de recherches avaient apporté à la connaissance scientifique de la région.

La Commission eut à s'occuper d'attaques virulentes dirigées contre les organes de surveillance par une partie des chasseurs de l'Engadine. Fort heureusement, les difficultés surgies à la suite de reproches injustifiés et dont une partie de la presse avait cherché à faire une polémique, purent être aplanies à la suite de discussions avec les autorités cantonales grisonnes et la commune de Zernez. Il est à souhaiter que les organes de sur-

veillance rencontrent désormais davantage de compréhension dans l'accomplissement de leur devoir en tant que gardiens et collaborateurs de la recherche scientifique sur la grande faune.

Vu le beau temps durant l'été 1964, le nombre de visiteurs a été très élevé, plus de 50000. Mais ce chiffre doit sans doute être triplé si l'on tient compte de tous les touristes de passage en automobile et qui s'arrêtent pour quelques heures seulement dans le Parc.

Les autorités cantonales compétentes ont infligé 53 amendes sur les 66 rapports dressés par les gardes.

L'effectif de la grande faune se maintient dans des limites assez restreintes. Voici les chiffres (ceux entre parenthèses indiquent les effectifs de l'année précédente): bouquetins 244 (280); cerfs 1390 (1250); chevreuils 60 (52); chamois 1310 (1270).

Jean-G. Baer

18. Rapport du délégué de la SHSN au Comité de la Ligue suisse pour la protection de la nature

Les nouveaux statuts de la LSPN étant entrés en vigueur, l'Assemblée générale annuelle a été remplacée pour la première fois par une Assemblée des délégués des sections qui s'est tenue à Olten le 19 juin 1965.

Quatre nouvelles sections ont adhéré à la Ligue, deux autres ont eu des assemblées constitutives en vue de leur demande d'admission.

L'adoption et l'entrée en vigueur des nouveaux statuts ont eu pour conséquence la dénonciation par la Ligue du contrat qui la lie à la SHSN qui est devenu caduc. En particulier, le représentant de la SHSN n'est plus nécessairement membre du comité de la Ligue, il est délégué au Conseil. Le comité de la Ligue a étudié un projet de nouveau contrat qu'il a proposé de soumettre au comité de la SHSN, car il estime qu'une collaboration étroite s'impose du fait de l'importance de la recherche scientifique pour la protection de la nature.

Le Conseil de la Ligue ayant approuvé la vente de l'immeuble que celle-ci possédait à la Margarethenstrasse et l'acquisition d'un autre immeuble à la Wartenbergstrasse, à Bâle, le secrétariat de la Ligue sera transféré dans ces nouveaux locaux qui deviennent le siège de la SHSN.

E. Dottrens

19. Bericht über die Stiftung Amrein-Troller, Gletschergarten, Luzern

Die Besucherzahl des Gletschergartens ging im Jahre 1964 zurück, was auf die Expo in Lausanne zurückzuführen ist. Besonders fiel der Rückgang der Zahl der Schulen auf, die der Institution einen Besuch abstateteten. Sämtliche bedeutendere Kongresse des Jahres, die in der Schweiz stattfanden und uns immer viele Besucher bringen, tagten in Lausanne.